

INSTITUT ROYAL DES SCIENCES NATURELLES  
DE BELGIQUE

MÉMOIRES

DEUXIÈME SÉRIE, FASC. 48

KONINKLIJK BELGISCH INSTITUUT  
VOOR NATUURWETENSCHAPPEN

VERHANDELINGEN

TWEEDE REEKS, DEEL 48



# DISPERSION GÉOGRAPHIQUE

DES

## GLOSSINES AU CONGO BELGE

PAR

**FRANS M.-J.-C. EVENS**

MÉDECIN DE LABORATOIRE.

P 4086

6269



BRUXELLES

INSTITUT ROYAL DES SCIENCES NATURELLES DE BELGIQUE

RUE VAUTIER, 31

1953

Distribué le 30 juin 1953.

BRUSSEL

KONINKLIJK BELGISCH INSTITUUT VOOR NATUURWETENSCHAPPEN

VAUTIERSTRAAT, 31

1953

Uitgedeeld de 30<sup>e</sup> Juni 1953.



## INTRODUCTION

Le problème scientifique de la dispersion géographique des Glossines au Congo Belge a retenu l'attention toute spéciale tant des services médical, vétérinaire, agronomique, que des services miniers.

Plus de cent trente publications scientifiques, en dehors de tous les rapports administratifs, rédigés tant pour le Gouvernement que pour les grandes sociétés, ont été édités sur la question.

Parmi les chercheurs qui se sont distingués dans ce domaine difficile, nous citons : BEQUAERT, GÉRARD, HEGH, HENRARD, NEAVE, NEWSTEAD, RODHAIN, SCHWETZ, STOHR, TROLLI, VERMEERSCH, ZUMPT.

Si tout le territoire du Congo Belge n'a pas encore été prospecté à fond au point de vue de la dispersion des Glossines, nous pouvons cependant dès maintenant donner une vue d'ensemble de la question, telle que les recherches ultérieures ne paraissent pas devoir avant longtemps la changer dans ses grandes lignes.

Le présent travail peut se diviser en deux grandes parties :

1. Les faits ou la documentation;
2. L'étude proprement dite des données avec les discussions éventuelles.

Dans le souci d'obtenir une meilleure présentation, nous avons interverti l'ordre de ces deux parties.

Première partie. — Les faits ou la documentation comprennent :

- 1° Un glossaire alphabétique indiquant par province tous les lieux où l'on a trouvé des Tsé-tsés d'espèces déterminées;
- 2° Une bibliographie de tous les travaux scientifiques parus sur la dispersion des Tsé-tsés au Congo Belge;
- 3° Une carte au 3.000.000° résumant les indications du glossaire.

Deuxième partie. — L'étude des données se divise en deux chapitres. Le premier chapitre traite de la dispersion géographique de chacune des espèces de Glossines au Congo Belge, dans le cadre général de son aire de dispersion à travers toute l'Afrique. Le second chapitre est un essai sur l'évolution de la dispersion géographique des Tsé-tsés en Afrique et spécialement au Congo Belge.

Nous avons cru pouvoir y distinguer deux grands facteurs : le facteur de l'évolution géologique responsable de l'emplacement des centres de dispersion des Glossines, et le facteur complexe végétation-microclimat responsable de l'aire de dispersion des espèces.

Mais avant d'aborder l'étude proprement dite, quelques explications s'imposent.

Le glossaire. — Nous avons établi un relevé complet de toutes les rivières, routes et villages mentionnés dans les travaux scientifiques, où les différents auteurs ont trouvé des Glossines d'une espèce déterminée. Nous y avons ajouté les lieux dont nous avons eu l'occasion de déterminer personnellement les Tsé-tsés. Toutes les identifications que nous avons faites l'ont été après préparation des pièces génitales.

Nous n'avons pas tenu compte d'expressions par trop imprécises, comme « toute la région » ou « toute la forêt doit être infestée de telle ou telle glossine », ou même d'indications vagues telles « le Bas-Congo », « l'Ubangi », « l'Uele », « le Katanga », etc.

De cette façon nous ne rendons pas compte de tout le travail qui a été accompli, mais nous gagnons en précision dans l'établissement de la carte, ce qui est plus important.

Le glossaire contient, classés par province, les noms de tous les lieux où des Glossines d'espèces déterminées ont été trouvées. En regard, nous avons mis le nom de l'auteur et le numéro de l'index bibliographique, ce qui facilitera les recherches ultérieures.

Dans un but de simplification, nous nous sommes limités aux indications originales.

Dans ce glossaire, le lecteur verra, par exemple, qu'on a trouvé des *Glossina brevivalpis* à Léopoldville. L'erreur que constitue cette observation est indiquée dans la discussion générale.

Il s'y trouve également quelques rares localités qui ont été reprises sous deux orthographes différentes, suivant les auteurs.

Enfin, dans le but de conserver l'unité dans les travaux de SCHWETZ et de RODHAIN, nous avons mis sous la rubrique « Province du Katanga » tous les endroits de la région du Lomami où ces auteurs ont trouvé des Tsé-tsés, même quand certaines des localités citées se trouvent actuellement incluses dans la Province du Kasai.

La liste bibliographique, que nous croyons complète, permettra au lecteur de se rapporter à l'article original pour certains détails qu'il n'a pas été possible de prendre en considération, ou bien pour se documenter sur les mœurs des différentes Tsé-tsés.

La carte au 3.000.000° a été exécutée d'après des séries de cartes au 1.000.000°, où nous avons inscrit toutes les captures rapportées dans le glossaire.

Nous avons choisi l'échelle au 3.000.000<sup>e</sup>, adoptée unanimement à la Conférence de Brazzaville, parce que c'est également l'échelle prônée par les comités internationaux de phytogéographie, de géologie et de météorologie. L'adoption d'une même échelle facilitera la comparaison.

Les signes conventionnels employés sont conformes aux conclusions de la Conférence de Brazzaville. Il va sans dire que lorsque des lignes d'inclinaison différente s'entrecroisent sur la carte, cela n'indique pas que les deux ou trois espèces signalées vivent nécessairement ensemble dans les mêmes conditions. On peut avoir, par exemple, des *Glossina palpalis* dans les galeries forestières, des *Gl. morsitans* dans la savane ou le parc, et des *Gl. fusca* à la lisière des grandes forêts vierges. Dans ces régions à population glossinienne mixte, l'interpénétration des différentes espèces dépend de la similitude de leurs préférences écologiques.

Il est un autre point sur lequel il est nécessaire d'attirer l'attention du lecteur. En regardant la carte, on a l'impression qu'il reste peu de zones indemnes de Tsé-tsés. Cette impression ne correspond heureusement pas à la réalité. D'après la carte, tout le Nord du Katanga serait infesté de *Gl. palpalis*; en réalité les *palpalis* n'y suivent que les galeries forestières et ne s'aventurent pas loin à l'intérieur de la savane.

Le Nord de la province Orientale serait riche en *Gl. fusca*, d'après les indications de la carte. Ici encore la réalité n'est pas conforme. La *Gl. fusca* s'y trouve surtout à la lisière des reliquats de la grande forêt, éparpillés sur tout le territoire.

Nous avons indiqué sur la carte les lignes hypsométriques de 1.500 m et plus, parce qu'on n'y rencontre pas de Tsé-tsés. Nous aurions pu ajouter les lignes hypsométriques de 1.000 m, parce que la *Gl. palpalis* dépasse rarement les 1.100 m (d'après SCHWETZ), mais cela aurait inutilement obscurci la présentation.

Il s'agit là souvent de questions de détail qui diffèrent trop de région à région et dont on ne peut tenir compte sur une carte au 3.000.000<sup>e</sup>.

Enfin, dans l'exposé de ce travail, nous nous sommes tenus à la classification de ZUMPT (1936), qui correspond aux exigences de la systématique moderne.

---

